




# Suite à la suspension de la campagne Garanti2 dans les eaux françaises, la Flotte océanographique française annule l'intégralité de cette mission sur la connaissance tectonique et sismique des Antilles et des Caraïbes



CC-BY – Ifremer, Stéphane Lesbats

**Contact presse**  
Sacha Capdevielle /  
Alexis Mareschi  
06 07 84 37 97 /  
06 15 73 95 29  
presse@ifremer.fr

[www.ifremer.fr](http://www.ifremer.fr)

 ifremer\_fr  
 ifremer.fr  
 ifremer\_officiel

*L'Atalante*, navire de la Flotte océanographique française opérée par l'Ifremer, à quai à Pointe-à-Pitre depuis le 5 mars, ne réalisera pas la campagne Garanti2, portée par l'Université des Antilles et le CNRS, initialement prévue du 15 mars au 11 avril 2025.

La Flotte océanographique française (FOF) est une très grande infrastructure de recherche au service de la communauté scientifique française et européenne. Elle est opérée par l'Ifremer et sa filiale d'armement Genavir et rayonne sur l'ensemble de l'Océan mondial. Chaque année, [des commissions nationales indépendantes](#), composées d'experts des universités et des instituts de recherche français, évaluent et priorisent les demandes de campagnes en mer déposées auprès de la Flotte océanographique française selon des critères stricts de pertinence et de qualité scientifiques. La direction de la Flotte océanographique programme ensuite cet ensemble de campagnes sur les 17 navires de la Flotte océanographique française sur les années suivantes.

Cet exercice de programmation a pour objectif d'effectuer plus de 150 campagnes hauturières et côtières par an, tout en tenant compte de la répartition géographique des navires et des impératifs scientifiques nécessaires pour la connaissance de l'océan, alors même qu'une attention de plus en plus soutenue est portée à l'impact carbone de la Flotte océanographique française. La zone intertropicale présente des difficultés particulières puisqu'il s'agit d'éviter d'une part, la présence des cétacés (dans les eaux antillaises (de janvier à mai et plus particulièrement de février à avril), et d'autre part, la période cyclonique (de juin à novembre). C'est cet ensemble de champ de contraintes qui a conduit la direction de la Flotte océanographique française à programmer la campagne Garanti 2 du 15 mars au 11 avril 2025, et à proposer une approche la plus conservative possible pour préserver les mammifères marins.

## **MIEUX CONNAÎTRE LE RISQUE SISMIQUE AUX ANTILLES ET DANS LES CARAÏBES**




Classée prioritaire, cette campagne de géophysique marine co-portée par l'Université des Antilles et le CNRS avait pour objectif de mieux comprendre le comportement tectonique de la zone de subduction des Antilles. Les données recueillies devaient permettre de progresser dans la connaissance du risque sismique régional, en particulier s'agissant des mouvements des failles proches des îles, et dans la compréhension de la biodiversité régionale. Cette campagne de 4 semaines devait sillonner l'ensemble de l'arc Antillais et les eaux territoriales des pays suivants : France, Dominique, Saint-Kitts, Sainte-Lucie, Sint Marteen, Saba, Etats-Unis d'Amérique, Montserrat et Anguilla. Plusieurs outils devaient être utilisés : des instruments sismiques pour obtenir une image - comme une radiographie - de l'organisation des roches (plissements, failles ...) en profondeur, de quelques kilomètres à 20-30 km environ sous les fonds marins et des dragues pour remonter des échantillons de roches dans les zones pré-identifiées par la sismique et les sondeurs.

## **CHRONOLOGIE : DE LA DEMANDE D'AUTORISATION DE LA CAMPAGNE GARANTI2 AU FEU VERT DE LA PRÉFECTURE DE LA MARTINIQUE**

Pour réaliser des campagnes océanographiques, les opérateurs, tels que l'Ifremer, sont soumis à un régime d'autorisations de travaux délivrées par les

**Contact presse**  
Sacha Capdevielle /  
Alexis Mareschi  
06 07 84 37 97 /  
06 15 73 95 29  
presse@ifremer.fr

www.ifremer.fr

 Ifremer\_fr  
 ifremer.fr  
 ifremer\_officiel

autorités nationales des eaux où les campagnes se déroulent. L'Ifremer a donc déposé une demande officielle d'autorisation de recherches scientifiques marines dans les eaux des Antilles françaises (Guadeloupe, Martinique, Saint-Martin et Saint-Barthélemy) auprès de l'Action de l'Etat en mer, le 18 octobre 2024.

Les services instructeurs de l'Etat, dont le sanctuaire pour les mammifères marins AGOA, se sont alors saisis du dossier. Les équipes d'acoustique sous-marine de la direction de la Flotte océanographique française ont échangé avec le sanctuaire AGOA sur les conditions de réalisation acceptables du point de vue de la protection des mammifères marins, au vu de la période critique pour les cétacés.

Les conclusions de ces itérations ont été conformes aux attendus de l'Etat puisqu'un arrêté préfectoral délivrant l'autorisation a été publié le 13 janvier 2025.

## **DES PRÉCAUTIONS STRICTES ET INÉDITES 24H/24 POUR LIMITER L'IMPACT SUR LES MAMMIFÈRES MARINS**




La gestion des risques sonores est une question centrale au sein de la direction de la Flotte océanographique française. Depuis 2004, un code de bonne pratique et un [protocole de surveillance des mammifères marins](#) sont en place pour l'ensemble de campagnes utilisant des instruments sismiques.

Les précautions prises pour la campagne Garantiz étaient ainsi inédites. Il avait été décidé d'utiliser une source sismique dite de Haute-Résolution (HR) qui émet une décharge sonore 100 fois plus faible en termes de puissance (soit 20 décibels de moins) que les sources sismiques utilisées conventionnellement en sismique « multitrace » classique. C'est la source sismique la plus faible qui peut être utilisée pour acquérir les données géophysiques recherchées. Afin d'éviter tout risque physiologique pour les espèces présentes dans la zone, la puissance maximale de la source avait été limitée. Le seuil d'impact physiologique permanent (*Permanent Threshold Shift*) de référence internationalement reconnu, produit par la NOAA, était dépassé uniquement dans un rayon de 68 m maximum autour de la source.

En outre, bien que d'ordinaire cela ne soit pas obligatoire pour une telle source sismique, un périmètre de sécurité (zone d'exclusion) avait été défini impliquant l'arrêt immédiat des opérations sismiques dès lors qu'un cétacé se trouverait à moins de 100 mètres de la source sismique (tractée derrière le navire) ou qu'une tortue marine se trouverait à moins de 100 m du navire. Une surveillance des cétacés et des tortues devait ainsi être déployée 24h/24 avec 3 observateurs des mammifères marins pour assurer une veille visuelle depuis la passerelle et 2 autres opérateurs pour assurer une veille acoustique passive. Qualifiés, expérimentés et salariés d'une société indépendante, ces observateurs ont toute autorité à bord pour faire cesser les opérations sismiques dès la première détection de présence d'un cétacé ou d'une tortue dans la zone d'exclusion, le temps nécessaire au navire pour s'en éloigner suffisamment.

**Contact presse**  
Sacha Capdevielle /  
Alexis Mareschi  
06 07 84 37 97 /  
06 15 73 95 29  
[presse@ifremer.fr](mailto:presse@ifremer.fr)

[www.ifremer.fr](http://www.ifremer.fr)

 [Ifremer\\_fr](https://twitter.com/Ifremer_fr)  
 [ifremer.fr](https://www.facebook.com/ifremer.fr)  
 [ifremer\\_officiel](https://www.instagram.com/ifremer_officiel)

**Compte-tenu des connaissances actuelles relatives à l'audition des différentes espèces de cétacés et de l'expertise de la direction de la Flotte océanographique française en acoustique reconnue internationalement, les opérations menées dans les conditions telles que décrites ci-dessus, ne devaient pas provoquer d'atteintes physiologiques aux espèces concernées par le protocole.**




## **LA DÉCISION DE LA DIRECTION DE LA FLOTTE OCÉANOGRAPHIQUE FRANÇAISE**

Suite à l'ordonnance du 4 mars 2025 par laquelle la juge des référés du tribunal administratif de la Martinique a suspendu cette campagne d'étude sismique menée dans les aires marines protégées des Antilles françaises, la direction de la Flotte océanographique française a décidé d'annuler l'intégralité de la campagne et de s'entretenir avec le sanctuaire AGOA pour la reprogrammer à une autre période à partir de 2025 ou 2026.

### **Contact presse**

Sacha Capdevielle /  
Alexis Mareschi  
06 07 84 37 97 /  
06 15 73 95 29  
presse@ifremer.fr

[www.ifremer.fr](http://www.ifremer.fr)

 Ifremer\_fr  
 ifremer.fr  
 ifremer\_officiel